

Le patrimoine industriel européen aujourd'hui

par Louis BERGERON, Président de TICCIH

Dire de ce patrimoine qu'il reste aujourd'hui en danger est peut-être une banalité, c'est malheureusement d'abord une évidence frappante, au-delà du succès que constituent quelques réussites ponctuelles.

En premier lieu, dans les pays dits également : «engagés dans la transition», de la République tchèque à la Russie, de l'Estonie à la Bulgarie. TICCIH a eu la satisfaction d'accompagner les premiers pas d'un Comité national russe pour le patrimoine industriel, qui a même organisé un congrès international dès l'automne de 1993 - mais en réalité l'audience de ce Comité ne dépasse guère la région ouralienne. La République tchèque - qui sait pourtant très bien ce que c'est que l'histoire et la muséologie des techniques, et qui possède avec Ostrava l'un des sites miniers majeurs de l'Europe centrale - n'est plus actuellement en contact avec le mouvement international pour le patrimoine industriel. La Pologne s'intéresse au problème en ordre dispersé, et l'on ne sache pas que la ville de Lodz, par exemple, l'une des plus belles capitales du textile européen au début du XIX^e siècle, ait fait l'objet d'études et de mesures de sauvegarde de son patrimoine industriel?

La Hongrie pourtant est maintenant pour le mouvement international un partenaire privilégié. Faut-il rappeler que la vice-présidence d'ICO-MOS lui appartient actuellement? Mais le pays est en proie à une grave crise économique et financière. Elle est peut-être le pays de l'Europe danubienne le mieux placé (si l'on ose dire) pour éprouver les inconvénients culturels de découpages frontaliers historiques (comme celui qui résulte du partage entre la Slovaquie et la Hongrie de la zone minière et métallurgique qui s'étend de Banska Bystrica à Ozd et à Miskolc). Budapest, où la fonderie Ganz et les grosses minoteries de la deuxième moitié du XIX^e siècle témoignent de l'appartenance si forte de la Hongrie à l'aire de la technologie avancée de l'Europe occidentale, semble bien peu préoccupée de la sauvegarde de certains témoins essentiels.

Mais les menaces sont présentes pour le patrimoine industriel au sein même des pays occidentaux qui passent pourtant pour pionniers dans le développement conceptuel et pratique du patrimoine industriel.

D'immenses patrimoines portuaires ont été liquidés ou gravement amputés dans l'indifférence presque générale à New-York, à Brooklyn, à Buffalo, à Londres; Marseille s'est insurgée récemment contre le mas-

sacre. C'est sans bruit ou presque qu'ont été annihilés les témoignages physiques de la grande industrialisation des capitales et de leurs banlieues (voir Paris ou Saint-Denis); ceux des grands bassins miniers et sidérurgiques en voie de fermeture intégrale: en Lorraine du Nord, Uckange après Longwy; certaines structures majeures des mines du Limbourg belge; tandis qu'à l'île d'Elbe ou en Sardaigne méridionale les sites sont menacés à brève échéance. Paradoxalement, le patrimoine industriel en ruines paraît moins menacé dans les pays moins industrialisés (faudra-t-il se rendre bientôt dans la province de Puebla, au Mexique, pour retrouver relativement intacts certains témoignages du développement industriel de la fin du XIX^e siècle?).

Il y a plus grave. Le perfectionnement des techniques de l'inventaire et de la conservation de tous types de documentation risque d'encourager une dématérialisation du patrimoine chaque fois que celui-ci pose trop de problèmes à entretenir et à conserver, ou paraît échapper trop radicalement aux catégories acceptées du goût. Or l'enregistrement de la mémoire ne dispense nullement de la survie des signes matériels de cette mémoire. L'admettre serait se rallier à une véritable barbarie. L'idée de transmettre à nos héritiers un cadre de vie d'où certains repères auraient été éradiqués renvoie à la citation boudhique évoquée par l'un des orateurs de cette session : «Et alors? Où allez-vous faire vivre vos enfants?».

Au fondement de toute stratégie de sauvetage, il me semble qu'on doit reconnaître deux types d'action, deux temps aussi.

Il faut d'abord sensibiliser, éduquer, créer au besoin de toutes pièces une opinion publique capable de soutenir la cause du patrimoine industriel et d'exercer des pressions dans ce sens.

Certes, la culture ne se décrète pas. Il n'empêche qu'elle s'enseigne. Plusieurs expériences françaises en milieu scolaire (premier et second degrés) ont montré le succès que pouvait remporter auprès des élèves une pédagogie active orientée au plan local vers la redécouverte de la civilisation matérielle aussi bien qu'artistique. Mais au niveau des programmes, des filières de formation, des diplômes, des carrières, le patrimoine technique et industriel souffre le plus souvent d'un énorme déficit en reconnaissance et en intégration de la part des disciplines établies. Le dédain de nombreux historiens économistes, la tyrannie culturelle de l'histoire de l'art ou de l'architecture, une tutelle longtemps exercée par l'histoire des sciences sur l'histoire des techniques au nom d'une solidarité aussi lâche que non-démontrée, tels sont les principaux carcans intellectuels qui empêchent la société de prendre une nouvelle vision des valeurs et du patrimoine élaborée par le travail et par l'industrialisation.

Il faut se réjouir dans ces conditions que la diffusion de la culture et son élargissement puissent se faire aujourd'hui par d'autres voies : celle d'un tourisme d'archéologie industrielle qui commence timidement à s'intégrer à des circuits d'intérêt plus général ou qui, par lui-même, attire des publics plus avertis vers ses propres circuits (quel bel exemple, à cet égard, que celui donné à Bruxelles par l'A.S.B.L. «La Fonderie»); celle aussi des Journées européennes du Patrimoine et de leurs opérations «portes ouvertes» qui, en France, remportent un succès croissant jusque dans des régions considérées à tort comme «anti-industrielles», telle la Bretagne.

Il manque encore trop largement, dans la plupart des pays à l'exception sans doute de la Grande-Bretagne, la présence et l'influence de ce médiateur indispensable qu'est le livre - auquel la concurrence de l'audiovisuel n'apporte pourtant aucun substitut sérieux en matière d'apprentissage et de connaissance, sauf exceptions remarquables ... Les progrès indiscutables de la recherche n'ont pas encore été suivis de l'élaboration de collections, du remplissage de quelques rayons dans les librairies. Les nécessaires effets d'accumulation n'ont sans doute pas eu encore assez de temps pour jouer. Extrême rareté des périodiques spécialisés, émergence moins qu'épisodique dans la grande presse, tout cela montre à quel point, après vingt à trente ans, la conquête des esprits court les risques d'être largement prise de vitesse par les décisions hâties et mal motivées qui ont déjà si souvent accéléré l'érosion du patrimoine industriel.

Le second temps - parce qu'on n'espère plus qu'une harmonieuse simultanéité réussisse à s'établir - devrait être celui de l'affirmation d'une véritable volonté politique. Il y a dix ans - c'était autour de 1985 - le Conseil de l'Europe formulait à l'issue d'une série de colloques scientifiques des recommandations précises à mettre en œuvre par les soins des gouvernements. Depuis, cette même institution a mis en œuvre une politique de «routes culturelles» dont les effets mobilisateurs ne sont pas contestables. Mais quid des communes, départements, régions ou provinces, Etats? On sent bien que les mesures de protection, multipliées depuis un certain nombre d'années, sont maintenant freinées par la crainte (faute que l'imagination ait «pris le pouvoir») de ne pouvoir élaborer les montages indispensables aux réutilisations. Les différents niveaux politiques ont tendance à se renvoyer les responsabilités les uns aux autres, ou à arguer du caractère indispensable de l'initiative privée (c'est ainsi qu'ont péri les éléments les plus significatifs des Docklands londoniens). On a pu voir en France aux années 1985-1990 se mettre en place une politique officielle (élaborée par la DATAR) entièrement fondée

sur l'idée d'anéantissement des traces du passé industriel dans les deux plus prestigieuses régions industrielles de ce pays ...

Mais, heureusement, il y a aussi de bons «contre-exemples». L'Allemagne, au terme d'une longue phase de préparation (1986-1994), a donné l'exemple à travers le gouvernement du Land de Sarre de la capacité d'un pouvoir régional à promouvoir au niveau international une opération de conservation et valorisation particulièrement ambitieuse, celle des hauts fourneaux de Völklingen. Ailleurs, dans la Ruhr, le projet en cours de réalisation de l'Emscher Park est le fruit d'une coopération entre villes, Land et grandes entreprises en vue de concilier d'une façon rationnelle et équilibrée le réaménagement urbain d'une zone polluée et désindustrialisée, et le maintien et la réutilisation d'un certain nombre de monuments-phares symbolisant le passé de la Ruhr des XIX^e-XX^e siècles.

La leçon de telles décisions politiques est fort riche, et il serait à souhaiter qu'elle se diffuse largement. Elle signifie que l'urbanisme ou l'aménagement régional ne peuvent se faire sans l'anarchie ni l'amnésie, et que la réintégration dans la planification de l'espace des traces laissées par un passé récent fait partie des devoirs culturels des pouvoirs publics. Elle veut dire aussi que la conservation sélective, la réhabilitation de l'image du passé au milieu des projets d'avenir, sont des éléments favorables à l'image de marque d'une aire désindustrialisée, et même constituent des facteurs de redéveloppement de l'emploi. A l'argument du «trop cher», «trop gros» pour être conservé, cette leçon est aussi celle de la condamnation du gaspillage monstrueux auquel peut conduire la séquence destruction - reconstruction : c'est le combat du «neuf à tout prix» contre l'évaluation des qualités techniques ou architecturales du bâti industriel ancien, outre sa charge d'histoire technique, sociale, nationale.

Concluons ce bref propos en affirmant que le patrimoine industriel est l'enjeu d'arbitrages certes délicats, mais indispensables à mettre en place si l'on veut éviter l'aggravation d'une conjoncture «fin de siècle» dans laquelle les difficultés de sortie de crise, les pénuries budgétaires, l'engouement plus vif que jamais pour les formes classiques de la culture risquent fort d'apporter un démenti aux affirmations officielles qui soulignent la nécessité d'élargir le concept de patrimoine. L'arbitrage ne peut être le seul fait d'une des parties : élus, Etat, fonctionnaires des services techniques n'ont pas entre les mains tous les éléments d'une décision qui regarde aussi les populations s'exprimant par le mouvement associatif, et qui devrait toujours tenir compte au plus haut degré d'une évaluation scientifique et culturelle recherchée non pas comme un alibi,

mais comme la garantie essentielle contre d'indéfendables destructions. La mémoire des civilisations, à l'échelle des temps géologiques, est infiniment trop brève pour qu'on ait l'audace d'en retrancher une phase, fût-elle la plus récente. La plus récente, mais au total en aucun cas pas la moins glorieuse. Puissent ces propos rentrer dans la catégorie des raisonnements à courte vue, et les craintes qui viennent d'être exprimées n'être que le reflet d'une phase transitoire de rejet, préalable à l'établissement d'un consensus ...